

Droits pour les Etrangers en situation régulière ¹	Textes de référence Toujours voir : -les textes législatifs et réglementaires - les textes internationaux -les circulaires - les jurisprudences	Pour en savoir plus	Ressources	Conditions d'obtention très succinctes (se référer aux textes)
<p>Assurance Maladie</p> <p>3 portes d'entrée, affiliation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur critère socio-prof - en tant qu'ayant droit majeur - sur critère de résidence stable et régulière (dit CMU de base). 	<p>Code de la Sécurité Sociale + Circulaire et jurisprudence. http://www.gisti.org/spip.php?article2413,</p> <p>Organisme à qui s'adresser : Caisse primaire d'assurance maladie (3646)</p> <p>Sur le site Ameli, les formulaires.</p> <p>Recours : commission de recours amiable (CRA), puis Tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS).</p>	<p>Guide du Comede</p> <p>Fiches du CISS (Collectif interassociatif sur la santé) (notamment sur les refus de soins, la CMU, l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé ...)</p> <p>Fiche pratique Dom'Asile pour les demandeurs d'asile</p> <p>Fiche Comede pour les titulaires d'une carte retraitée. Mai 2011</p> <p>Power point Antoine Math + textes. Septembre 2012</p> <p><u>Pour les communautaires :</u> Le droit à la protection sociale des communautaires. Gisti téléch. Le droit à la protection sociale des ressortissants communautaires /Support de formation – Benjamin Demagny et A. Math, octobre 2011.</p>	<p>Permanence téléphonique du Comede du lundi au jeudi matin : 01.45.21.63.12</p> <p>Perm tél de l'ESD mardi, mercredi et vendredi matin : 01 43 52 69 55.</p> <p>Médecins du Monde</p> <p>Cimade Lyon et Cimade Strasbourg Comede</p>	<p>Régularité de séjour (liste de titre différente en fonction de la porte d'entrée) sauf maintien des droits</p> <p>Conditions d'ancienneté de présence en France de 3 mois sauf pour les mineurs, les demandeurs d'asile, assurance maladie pour le travailleur et ses ayants droits, fonds soins urgents et vitaux)</p> <p>Condition de résidence en France</p> <p>Pas de condition de ressources si revenus au dessus du plafond cotisation.</p>

¹ Important, la notion de régularité du séjour est différente en fonction des droits. Il faut absolument vérifier les conditions de régularité de séjour et notamment la liste des titres de séjour qui peut parfois intégrer jusqu'à une convocation à la préfecture.

		<p>Les ressortissants communautaires et leur famille. Les ressortissants des pays tiers bénéficiant d'un titre de séjour dans un état membre.</p> <p>Entrée, droit au séjour, Eloignement, couverture maladie.</p> <p>Cimade Mai 2009.</p>		
<p>Complémentaire santé</p> <p>CMU complémentaire</p> <p>Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé</p>	<p>Code de la Sécurité Sociale + Circulaire et jurisprudence.</p> <p>http://www.gisti.org/spip.php?article2413,</p>	Idem	Idem	<p>Etre affilié à un régime obligatoire d'assurance maladie + conditions de ressources.</p>
<p>Prestations Familiales</p>	<p>Code de la Sécurité Sociale + Circulaire et jurisprudence.</p> <p>http://www.gisti.org/spip.php?article2414</p> <p>Code de la construction et de l'habitation</p> <p>Organisme à qui s'adresser : CAF</p>	<p>Liste des prestations familiales et des conditions – ASH</p> <p>Les enfants entrés hors regroupement familial ont droit aux Prestations Familiales.+ Document Cimade/Catred L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères extracommunautaires. Juin 2012</p> <p>La protection sociale des étrangers par les textes internationaux. Gisti Minima sociaux (RSA, ASPA, ASI) : comment contester la condition de 5 ans de résidence.</p>	<p>Catred</p> <p>Travailleurs sociaux de Massy</p>	<p>Conditions de ressources et liés aux enfants.</p> <p>Condition de séjour qui porte sur l'allocataire et non l'attributaire.</p> <p>Condition de résidence.</p> <p>Régularité de séjour des enfants au sens des prestations familiales</p>

<p>Domiciliation</p>	<p>Code de l'action sociale et des familles Article L.252-2 (AME) Articles L.264-1 et suivants (domiciliation de droit commun)</p> <p>Organisme à qui s'adresser : Centre communal d'action sociale Association agréée.</p>	<p>Guide de la domiciliation FNARS - 2010 Note Comede –août 2012</p> <p>Document Cimade sur la domiciliation – Extranet document de formation-fiches techniques. Mars 2009</p>	<p>Dom'Asile Comede</p>	<p>Pour les CCAS il faut avoir un lien avec la commune.</p>
<p>Allocation adulte handicapé</p> <p>Allocation d'éducation enfant handicapé (il s'agit d'une prestation familiale)</p>	<p>Code de la sécurité sociale + circulaires et jurisprudence. http://www.gisti.org/spip.php?rubrique11</p> <p>Organisme à qui s'adresser : Maison départementale des personnes handicapées</p>	<p>La protection sociale des étrangers par les textes internationaux. Gisti</p> <p>Minima sociaux (RSA, ASPA, ASI) : comment contester la condition de 5 ans de résidence.</p> <p>Document Cimade/Catred L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères extracommunautaires. Juin 2012</p>	<p>Catred Comede ESD</p>	<p>Condition d'âge</p> <p>Conditions liées aux taux d'incapacité</p> <p>Condition de résidence</p> <p>Condition de régularité de séjour</p>
<p>Revenu de solidarité active - RSA</p>	<p>Code de l'action sociale et des familles + circulaire et jurisprudence. http://www.gisti.org/spip.php?rubrique11</p> <p>Organisme à qui s'adresser : CAF ou CCAS ou associations</p>	<p>La protection sociale des étrangers par les textes internationaux. Gisti</p> <p>Minima sociaux (RSA, ASPA, ASI) : comment contester la condition de 5 ans de résidence.</p> <p>Document Cimade/Catred L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères extracommunautaires. Juin 2012</p> <p>Les enfants entrés hors</p>	<p>Catred</p>	<p>Condition d'âge</p> <p>Condition de résidence</p> <p>Condition de régularité de séjour</p> <p>Condition de 5 ans de résidence sauf réfugié, PS, carte de résident, parent isolé ...A</p>

		<p>regroupement familial ont droit aux PF.+ Document Cimade/Catred L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères extracommunautaires. Juin 2012</p> <p>RSA : ASH RSA. Document de formation Antoine Math octobre 2012.</p>		<p>CONTESTER</p> <p>Condition de ressources</p> <p>Régularité de séjour des enfants au sens des prestations familiales</p>
<p>Retraite (assurance vieillesse, Allocation de solidarité aux personnes âgées)</p>	<p>Code de sécurité sociale + circulaire http://www.gisti.org/spip.php?rubrique11</p> <p>Organisme à qui s'adresser : CNAV ou CARSAT</p>	<p>Le guide du retraité étranger UNAF0 – Février 2012</p> <p>Le guide pratique de la retraite du Catred – édition 2011/2012 (assurance vieillesse du régime général de la Sécurité Sociale, la retraite complémentaire, l'allocation de solidarité aux personnes âgée)</p>	Catred	<p>Condition d'âge</p> <p>Condition de résidence et de régularité de séjour (variables, vérifier les textes directement)</p>
<p>Allocation temporaire d'attente pour les demandeurs d'asile, les bénéficiaires de la protection subsidiaire, les apatrides, Les ressortissants étrangers bénéficiaires d'une carte de séjour "vie privée et familiale" ayant déposé plainte ou témoigné dans une affaire de proxénétisme ou de traite des êtres humains</p>	<p>Code du travail +circulaire + jurisprudence.</p> <p>http://www.gisti.org/spip.php?rubrique11</p> <p>Organisme à qui s'adresser : Pôle Emploi (3949)</p>	<p>Fiches Dom'Asile</p> <p>Jurisprudence sur les conditions d'accueil des demandeurs d'asile- Cimade, octobre 2011, Extranet.</p>	Dom'Asile	<p>Ne pas être en centre d'accueil pour les demandeurs d'asile, et ne pas avoir refusé le principe ou une proposition d'entrée en CADA.</p> <p>Conditions de ressources.</p> <p>La régularité du séjour permet un versement tout le long de la procédure.</p>

Hébergement urgence et de stabilisation	Code de l'Action sociale et des familles Article L.111-2 2° Organisme à qui s'adresser : 115, SIAO SIAO Paris Urgence : 01.71.70.33.33 SIAO Paris Insertion : 01.43.15.13.91	Le guide FNARS Le guide d'Ile de Franc de l'hébergement de la préfecture de région. Documents de formation du DAL sur le 115 juridique et Hébergement des demandeurs d'asile, Jean-Pierre Allaud du Gisti sur le contentieux de l'hébergement d'urgence. Jurisprudence sur les conditions d'accueil des demandeurs d'asile- Cimade, octobre 2011, Extranet	Le DAL Le Gisti La FAPIL (Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion pour le logement) Sur le logement : Expulsion locative : Fondation Abbé Pierre	Aucune condition de régularité de séjour
--	--	---	---	--

Document de formation Antoine Math sur les conditions pour obtenir des droits : résidence en France, ancienneté de séjour, régularité du séjour, domiciliation. *Juillet 2012. Power Point + textes*

Orientation :

- Guide Solidarité Paris annuel + été
- Classeur des permanences (Accueil, Femme, ...)

Penser toujours à prendre attache avec les services sociaux municipaux (centre communal d'action social) ou départementaux (à Paris service social départemental).